

CHAPITRE III.

LA RÉVOLUTION DE 1848. — LE PAPE PIE IX A GAËTE. — LETTRE DES SOURDES-MUETTES ET AVEUGLES, ÉLÈVES DES SOEURS DE LA SAGESSE, AU SOUVERAIN PONTIFE, ET RÉPONSE DU PAPE. — DÉVOUEMENT DES SOEURS PENDANT LE CHOLÉRA DE 1849. — LES MÈRES DE LA RÉSURRECTION, SAINT-FLAVIEN ET SAINTE-VITALINE.

L'année 1848, au lieu de mettre un terme à la misère publique, ne fit que l'aggraver davantage. Louis-Philippe n'était monté sur le trône, en 1830, que par une révolution ; une autre révolution le jeta par terre et l'envoya en exil, après 18 ans de règne. Nulle part cependant les Filles de la Sagesse ne furent inquiétées à l'occasion de la révolution de février 1848. Partout aussi elles se montrèrent fidèles à suivre les avis que leur donnaient leurs Supérieurs dans une circulaire du 4 mars de cette année. « L'homme s'agite, mais Dieu le mène, leur disaient-ils, et les événements ont souvent une issue bien différente des prévisions de ceux-mêmes qui croient les diriger. Ne vous laissez point effrayer ni par le mot de république, ni par de sinistres prévisions, comme si le sort de la religion tenait à telle ou telle forme de Gouvernement. Priez pour votre Congrégation, pour la France, pour l'Eglise, et laissez à Dieu le soin de mener toutes choses à bonne fin. En attendant, occupez-vous, avec un nouveau zèle, de vous sanctifier et de remplir dignement vos différents emplois. Il ne vous convient, sous aucun rapport, ni de vous préoccuper

vous-mêmes des questions politiques, ni d'en entretenir vos pauvres et vos enfants. »

Le contre-coup de la révolution française se fit vivement sentir en Italie, où tout fut bouleversé. Le Souverain Pontife fut obligé de quitter Rome et de se retirer à Gaëte, dans le royaume de Naples, afin de se soustraire à la fureur des révolutionnaires. Ces premières douleurs de Pie IX, qui ont été suivies de tant d'autres, furent un grand sujet de consternation pour tous les cœurs véritablement catholiques. La religieuse famille de Montfort ne pouvait manquer de prendre une grande part aux souffrances du Père commun de tous les fidèles, et de lui exprimer toute l'étendue de sa douleur. Les sourdes-muettes et jeunes aveugles, élevées par les Filles de la Sagesse, voulurent aussi, par une lettre collective adressée au Saint-Père, avec une légère offrande, lui témoigner leur chagrin, leur respect et leur amour. Le Souverain Pontife ne dédaigna pas d'envoyer à ces chères enfants une réponse assez étendue, qu'elles ont toujours conservée comme un précieux trésor. Nous citerons ici l'une et l'autre.

« Très-Saint-Père, disaient les sourdes-muettes, voici les dernières de vos enfants qui viennent, à la suite de tous les autres, vous offrir leurs très-humbles hommages. Nous ne sommes que de pauvres petites filles, les unes sourdes-muettes, les autres aveugles de naissance ; mais le bon Dieu nous a recueillies dans d'heureuses maisons, où les saintes Filles du Vénérable de Montfort, nommées Filles de la Sagesse, suppléent par mille charitables industries aux sens qui nous manquent, et nous apprennent surtout à connaître Dieu et

à le servir. Nos bonnes maîtresses, fières et heureuses d'avoir reçu de vous une si belle réponse à la lettre qu'elles vous avaient écrite, nous ont tant parlé de vos vertus, de vos bontés et de vos peines, que nous avons cru pouvoir prendre la hardiesse de vous écrire aussi nous.

« Il nous a semblé qu'il nous convenait bien, à nous infortunées, de faire la cour à votre infortune. Nous avons donc fait cette lettre pour vous exprimer notre respect et notre amour, et l'une d'entre nous, pauvre aveugle, vous l'a écrite telle que la voici, à l'aide des moyens ingénieux qu'on nous enseigne.

« O bon Pasteur, daignez étendre votre houlette jusque sur vos plus petits agneaux et bénir,

« Très-Saint-Père,

« De Votre Sainteté les plus humbles servantes, au nom de leurs compagnes des diocèses de Luçon, Nantes, Vannes, Quimper, Orléans, Blois, Poitiers, Cambrai, etc... »

Voici la réponse de Pie IX :

« Chères filles en Jésus-Christ, salut et bénédiction.

« Votre bonne lettre du 9 avril ne nous est parvenue que longtemps après sa date ; mais il nous en coûterait, chères filles en Jésus-Christ, de mettre le moindre retard à vous en bien remercier ; car nos paroles sont insuffisantes pour vous exprimer tout ce que nous a causé de consolation cette lettre, écrite, au moyen de procédés

ingénieux, par une de vos compagnes, aveugle de naissance, et dans laquelle toutes, comme réunies en un seul cœur, vous avez voulu nous offrir vos salutations et nous prouver votre respectueuse et filiale piété pour nous. Ces sentiments, vous les avez puisés, avec les éléments de la doctrine chrétienne et les principes d'une sainte vie, dans les leçons d'habiles et bonnes maîtresses qui se glorifient d'être les Filles du Vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort.

« Nous vous félicitons bien vivement, vous et vos maîtresses, chères filles en Jésus-Christ, de cette excellente éducation qui vous forme au service de Dieu et à toute œuvre utile et noble. Nous ne doutons pas que vous ne répondiez, par une application constante, aux soins si grands et si patients que vos maîtresses ne cessent de donner à votre instruction. Ayez confiance dans le Seigneur, chères filles en Jésus-Christ ; plus vous mettez de zèle à garder ses divins commandements, et à supporter les maux, afflictions et calamités de cette vie terrestre, plus vous vous préparerez de gloire dans le ciel, dans ce séjour de la bienheureuse immortalité, où, pour prix des privations et des peines bien supportées, vous recevrez un bonheur immense et éternel.

« En attendant, nous vous donnons, avec une affection toute particulière de notre âme, à vous, chères filles en Jésus-Christ, et à toutes vos compagnes, ainsi qu'aux Religieuses, vos pieuses maîtresses d'alors et d'à présent, notre bénédiction apostolique, comme garant de toutes les grâces célestes, et comme preuve de notre paternelle affection pour vous toutes,

« Donné à Naples, au faubourg Portici, le 13 octobre 1849, de notre Pontificat le 4^e.

« PIE IX, Pape. »

Les calamités dont parle le Souverain Pontife, dans la lettre touchante et instructive que nous venons de lire, étaient alors de plus d'un genre. Le choléra sévissait en France, en 1849, avec non moins de fureur qu'en 1832. Au mois de juin de cette année, au moment de l'apparition de ce terrible fléau, les Supérieurs de la Congrégation de la Sagesse écrivaient aux Sœurs des établissements : « Votre courage ne faiblira pas, nous en avons la confiance ; et de grand cœur vous soutiendrez, au prix de votre vie, comme en 1832, comme toujours, l'honneur de la croix que vous portez sur la poitrine. Déjà, nous le savons et nous en bénissons le Seigneur, toutes celles d'entre vous qui sont aux prises avec le choléra se sont dignement conduites. Nous avons lieu de croire qu'en ce moment quelques-unes ont succombé sur le champ de bataille de la charité. Gloire à Dieu et paix à ces âmes de bonnevolonté ! Leur exemple ne sera pas perdu, et pour une Fille de la Sagesse qui tombera dix autres se lèveront, pleines d'un nouveau courage. S'il le fallait, les Sœurs novices demanderaient elles-mêmes à partir, pour voler au secours de leurs Sœurs, et celles même qui ont acheté par de longs travaux une retraite glorieuse solliciteraient la faveur de rentrer de nouveau dans la carrière. »

Les Sœurs n'avaient pas précisément besoin de cet encouragement ; leur foi et leur charité leur en disaient assez. Elles furent véritablement admirables dans les soins qu'elles donnèrent partout à des milliers de cholériques. Plusieurs d'entre elles devinrent les victimes du terrible fléau. Les malades et les blessés, que leur envoyait l'expédition de Rome, leur donnaient encore un surcroît de travail, en leur fournissant une nouvelle occasion de faire éclater la sublimité de leur dévouement.

Toulon était encombré de malades dévorés par le typhus, qui ne faisait pas moins de victimes que le choléra.

Les Filles de la Sagesse de Tournay, en Belgique, soignaient les cholériques avec un zèle et une charité dont on n'avait pas l'idée. Elles parcouraient les campagnes, à plus de 15 lieues de leur Communauté, et s'occupaient, nuit et jour, du soin des malades : aussi, le roi Léopold voulut-il leur accorder une mention honorable. Dans le diocèse de Cambrai, qui a compté au moins 35 mille personnes enlevées par le fléau dévastateur, on ne pouvait s'empêcher d'admirer les Filles de la Sagesse de Cambrai, de Lille, d'Haubourdin. Les autorités de cette dernière ville leur décernèrent une médaille à titre de reconnaissance. Dans les diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, de Versailles, de Paris, d'Orléans, on voyait partout les courageuses Filles de Montfort au chevet des cholériques, s'oubliant elles-mêmes pour soigner leurs chers malades. A Blois, deux Sœurs furent emportées par l'épidémie ; les autres étaient excédées de fatigue. La population entière était consternée ; l'administration demandait des secours aux Supérieurs généraux, lesquels ne pouvaient suffire à toutes les sollicitations qui leur étaient adressées de plusieurs endroits à la fois. Les diocèses de Coutances, de Saint-Brieuc, de Quimper, de Vannes, de Rennes, d'Angers, de Luçon, de Poitiers, d'Angoulême, de Bordeaux, virent également les Filles de la Sagesse à l'œuvre en face du fléau dévastateur. Mais c'est particulièrement dans les diocèses de Nantes et de La Rochelle qu'elles eurent à faire éclater leur courage et leur charité.

Plusieurs d'entre elles furent emportées par le choléra, sans que l'énergie et le dévouement des autres parussent se ralentir. Plus le danger était imminent, plus la foi et

la charité devenaient vives et ardentes dans des âmes qui ne demandaient qu'à se sacrifier pour la gloire de Dieu et l'avantage du prochain. On ne craint pas la mort quand on travaille pour le ciel.

Le fléau s'étant un peu ralenti vers le mois de septembre, on crut pouvoir donner à toutes les Filles de la Sagesse les retraites annuelles ; c'était un repos et une consolation dont elles avaient besoin. Pendant les retraites de Nantes, auxquelles nous prenions part, nous eûmes la douleur de conduire à leur dernière demeure les corps de deux Sœurs de l'hôpital général enlevées, en quelques heures, par le choléra. Une mort si rapide était bien capable de faire une profonde impression sur les pieuses retraitantes.

Il faut le dire, les populations et les administrations locales se montrèrent partout remplies de reconnaissance envers les généreuses Filles de Montfort, qui s'étaient dévouées pour soigner leurs chers malades. De divers côtés on informa le Gouvernement de la conduite qu'elles avaient tenue en présence de l'épidémie, et aussitôt onze médailles furent envoyées à 11 de leurs établissements. Elles n'avaient point ambitionné cette honorable mais bien faible récompense. Leurs prétentions se portaient bien au-dessus de toutes les gloires humaines et de toutes les récompenses terrestres. Pour payer leurs travaux et leurs généreux sacrifices, elles n'attendaient pas moins que la couronne immortelle promise aux élus, et la possession éternelle de Celui qui les avait choisies pour ses chastes épouses.

A l'époque dont nous parlons, la Congrégation de la Sagesse avait pour Supérieure générale la Mère Vitaline, qui avait succédé à la Mère Saint-Flavien. C'est en 1848 que la Mère Saint-Flavien termina les années de son gé-

néralat. Elle s'appelait dans le monde Jeanne-Gatienne Héloïse. Née à Tours, le 18 décembre 1795, et entrée au noviciat, en 1817, elle avait fait profession, le 15 février 1818. Elle fut élue Supérieure générale, en 1839. Jusque-là elle avait toujours été employée dans les bureaux : aussi personne n'était mieux au courant des affaires de la Congrégation ; personne ne connaissait comme elle toutes les Sœurs qui étaient passées à Saint-Laurent, depuis qu'elle y était entrée elle-même. Remplie d'intelligence et de cœur, possédant des connaissances variées, avec une mémoire qui n'oubliait rien de ce qu'elle avait appris, douée de toutes les qualités propres à une administration étendue et compliquée, elle a su gouverner, pendant 9 ans, la Congrégation de la Sagesse, à la satisfaction de tout le monde. Toutes les administrations ecclésiastiques, civiles et militaires, avec lesquelles elle a été souvent en rapport, n'ont eu que des éloges à lui décerner.

Personne n'avait plus de tact et d'habileté pour traiter les affaires les plus difficiles et les plus délicates. Elle n'avait rien d'étroit et de mesquin dans ses idées ; elle n'avait rien d'exagéré dans ses paroles et dans sa conduite. Elle savait apprécier les personnes et les choses à leur valeur, en faisant la part des misères de l'humanité. Quoique d'une naissance obscure, elle montrait une grande délicatesse de sentiments, de langage et de manières. Elle avait dans son extérieur quelque chose de simple et de noble qui lui gagnait aussitôt l'affection et le respect. Elle fut bien plutôt la Mère que la Supérieure des Sœurs de la Sagesse qui eurent le bonheur de vivre avec elles, et qui n'ont point cessé de lui témoigner, jusqu'à sa dernière heure, une vive reconnaissance, un respect profond et une affection toute filiale.

C'est le 9 mars 1871 qu'elle rendit sa belle âme à Dieu, à l'âge de 75 ans et quelques mois. Sa mort presque subite ne fut point imprévue. La veille encore, elle avait fait la sainte Communion, et avant d'expirer, elle put recevoir l'absolution, l'extrême-onction et les dernières indulgences de l'Eglise. Depuis longtemps, elle se préparait, dans le recueillement, la méditation et la prière, à l'arrivée de l'Époux. Sa lampe était ornée et remplie de cette huile sainte, qui rend les vierges sages dignes d'entrer dans la salle du festin éternel.

Comme nous l'avons dit plus haut, elle avait été remplacée dans la charge de Supérieure générale par la Mère Sainte-Vitaline qui, avant son élection, était Maîtresse du second noviciat. Des circonstances particulières engagèrent le Souverain Pontife à proroger pour trois ans le généralat de la Mère Vitaline. Ainsi elle gouverna la Congrégation de la Sagesse pendant 12 ans, depuis 1848 jusqu'en 1860. Elle mourut le 5 décembre 1867. Elle avait rempli avec zèle et intelligence tous les emplois qui lui avaient été confiés. Pendant sa longue administration, comme Supérieure générale, elle travailla avec autant de force que de suavité au maintien des usages de la Congrégation et de la discipline religieuse. Simple Sœur, Supérieure locale, Supérieure générale, Maîtresse du second noviciat, elle se montra toujours animée de l'Esprit de Dieu, et remplie d'une sainte ardeur pour sa perfection et pour celle des autres.

La troisième année de son généralat, en 1851, elle eut la douleur de perdre la Mère de la Résurrection, qui avait rendu de si grands services à la Congrégation, depuis plus d'un demi-siècle. Nous avons vu comment elle s'était montrée dévouée aux Sœurs de la Sagesse de Dinan, pendant que la Révolution les tenait emprison-

nées, et lorsqu'elles furent sorties de leur cachot. Elle entra au noviciat le 22 mai 1802, et fit profession le 11 avril 1803, à l'âge de 22 ans. Tout d'abord, elle fut employée au bureau, où sa belle écriture servit merveilleusement à cette époque. On avait presque journellement besoin d'écrire au Gouvernement, qui demandait des Sœurs, et d'entretenir des rapports continuels avec les différents ministères et toutes les branches de l'administration civile et militaire. La Sœur de la Résurrection fut successivement Maîtresse au premier noviciat et au second noviciat, puis Assistante, avant de devenir Supérieure générale, en 1830.

Au moment de son élection, une dame de la première noblesse de Bretagne, accoutumée à considérer le mérite comme héréditaire, et à le faire dépendre de la fortune et surtout de l'éclat de la naissance, apprenant le choix que l'on venait de faire à Saint-Laurent, en témoigna sa surprise aux Sœurs de Dinan, chez lesquelles elle se trouvait. « Comment ! dit-elle, Jeanneton Fleury, la fille d'un cloutier, votre Supérieure générale ! Cela m'étonne... — Il n'y a rien en cela, Madame, qui doive vous étonner, lui répondit la Sœur Saint-Optat ; cela prouve seulement que, chez nous, les charges ne sont imposées qu'aux personnes qui peuvent les remplir, que les emplois distingués ne s'y donnent qu'au mérite, et que le mérite est personnel. » La dame comprit la justesse de cette observation et avoua qu'elle avait été plusieurs fois à même de reconnaître dans la Sœur de la Résurrection des qualités peu communes.

Nous avons cité ce petit trait, afin de rappeler à tous les démocrates présents et à venir, qui par hasard pourraient lire ces pages, que la religion n'est pas en arrière quand ils s'agit de prêcher et de pratiquer l'égalité comme

la fraternité et la vraie liberté. Une simple fille de village peut devenir Supérieure générale d'une grande et importante Communauté religieuse, et parler affaires avec les plus grandes dames du monde, avec les personnages les plus illustres d'une contrée, avec les magistrats, les préfets, les ministres des rois et des empereurs ; un père peut devenir un cardinal, et le fils d'un obscur ouvrier peut devenir le Chef suprême de la sainte Eglise de Dieu.

La Mère de la Résurrection unissait à toutes les qualités propres à une grande administration celles qui peuvent faire aimer. Elle mettait son bonheur à procurer, autant que possible, celui des autres. Née avec un bon cœur et une âme sensible, elle jouissait elle-même, en voyant la joie s'épanouir sur le front de ses Sœurs qui aimaient à se ranger autour d'elle. Toutefois, elle ne se servait de son ascendant sur toutes ses Sœurs que pour les conduire à Notre-Seigneur, en leur inspirant l'amour de la vertu, et en leur indiquant les moyens qui pouvaient leur en faciliter la pratique. C'est ce qui a paru surtout dans le temps où elle était Maîtresse au second noviciat.

Dieu, qui l'aimait et l'appelait à une haute perfection, ne lui ménagea point les épreuves. La révolution de 1830 et les événements des années suivantes lui causèrent les plus vives inquiétudes. Sa santé était fragile, et demandait des soins particuliers ; mais comment pouvait-elle se donner les soins nécessaires, quand sa charge l'obligeait à payer de sa personne et à accepter des travaux et des fatigues qui étaient bien souvent au-dessus de ses forces ? Les onze années qu'elle a vécu, après être sortie de charge, ont été pour elle onze années de souffrances continuelles, qu'elle a supportées encore avec une patience et une résignation qui furent pour toutes ses Sœurs un grand sujet d'édification.

CHAPITRE IV.

CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL. — LE CONGILE PROVINCIAL DE BORDEAUX, TENU EN 1850, DEMANDE AU SOUVERAIN PONTIFE LA BÉATIFICATION DU VÉN. DE MONTFORT ET L'APPROBATION CANONIQUE DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE. — HEUREUX RÉSULTAT DE CETTE DEMANDE. — PROMULGATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Dès l'année 1842, le Père Dalin, qui n'avait pas moins de zèle que le Père Deshayes pour l'œuvre des retraites séculières, commença à faire élever les murs qui forment aujourd'hui la clôture du magnifique établissement de Saint-Michel. Il fit aussi construire les deux petits pavillons d'entrée ; les chambres et hangars qui entourent la cour de la cuisine ; le mur qui renferme le petit jardin dit *de la Sagesse*, et quelques chambres basses qui le séparent du grand jardin ; le petit oratoire de la Sainte-Vierge et celui de Saint-Joseph que l'on trouve dans le bois. Les jardins furent aussi l'objet de ses soins ; il y fit planter des arbres fruitiers et ces buissons de houx que l'on admire. En 1850, il songea à faire construire une chapelle convenable.

Le nombre des retraitants croissant toujours, la chapelle ancienne et les dortoirs étaient tout à fait insuffisants pour contenir les personnes qui venaient de toutes parts à la retraite. La construction d'une chapelle plus vaste donnait la facilité de convertir l'ancienne en dortoir, comme on le voit aujourd'hui. Les premiers travaux furent commencés le 5 mars. Le 7 avril suivant, Dimanche